

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
 Chaussée de Wemmel 100
 1090 Bruxelles
 Tél.: 02/423 12 11
 Fax : 02/425 24 61
 E-mail : infojette@jette.irisnet.be

DÉCEMBRE 2006

N° 137

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Jette

2007 - 2012

Le 8 octobre dernier, les Jettois ont choisi les représentants politiques qui gouverneront notre commune pendant la prochaine législature. Pendant les six années à venir, conseillers communaux et échevins mettront en oeuvre des projets concernant notre cadre de vie, la vie sociale, les activités culturelles,... Dans notre dossier "Jette, 2007-2012", nous vous donnons une vue d'ensemble sur le travail du collège et du conseil communal. Vous y trouverez les noms des conseillers communaux et ferez connaissance avec le bourgmestre et les échevins.

DOSSIER

"Jette, 2007-2012"

pages 3, 4 et 5

Libéralisation du marché de l'énergie

Le marché de l'énergie sera libéralisé le 1er janvier 2007. Cela signifie que vous pourrez choisir votre fournisseur de gaz et d'électricité, celui qui vous propose le meilleur rapport qualité-prix et vous offre le meilleur service. Dans notre dossier "Energie", vous trouverez des explications utiles sur cette libéralisation.

Nous vous proposons, en plus, un certain nombre de trucs et astuces pour diminuer votre consommation d'énergie et faire fondre votre facture. Notre consommation d'énergie ne pèse pas uniquement lourdement sur notre budget, elle a également de sérieuses conséquences sur l'environnement et notre santé. Lisez-le dans notre dossier "Energie".

DOSSIER "Energie"

PAGES 6 ET 7



8, 9 et 10 décembre
Marché de Noël
 sur la place Cardinal Mercier
 PAGE 14

15 décembre
"Parcours de funambule"
 PAGE 16



2007-2012

2007-2012. Tout au long de cette période, les membres du conseil communal et du collège des bourgmestre et échevins auxquels vous avez accordé votre confiance à l'occasion des dernières élections communales s'emploieront à concrétiser leurs projets afin de faire évoluer Jette à la mesure de ses habitants. Plusieurs grands défis nous attendent ces prochaines années. Je pense notamment à la problématique de la mobilité. L'intense trafic urbain auquel nous aussi sommes confrontés à Jette pèse lourdement, tant sur l'espace public que sur l'environnement. Afin de parvenir à des solutions durables, nous devons être attentifs à tous les usagers de la route et adopter des mesures spécifiques d'encadrement. La rénovation de la place Cardinal Mercier et de l'avenue Woeste constituera une première étape vers la transformation de la gare de Jette en un important noeud de mobilité.

Des places de parking en suffisance, des abris pour vélos,... aux grands arrêts de transports en commun peuvent également inciter de nouveaux usagers à prendre les transports en commun. Combinés à une attention particulière accordée aux usagers faibles, les transports en commun doivent jouer un rôle central dans la mobilité urbaine, sans pour autant stigmatiser les voitures et leurs conducteurs.

Un deuxième grand défi que nous allons relever est de mettre la richesse de la Région bruxelloise en équilibre avec la qualité de vie des habitants. Notre région est l'une des plus riches d'Europe, avec une économie florissante et de nombreux centres commerciaux, multinationales, PME,... Pourtant, notre région est confrontée à un taux élevé de chômage. Le nombre de personnes qui doivent recourir à l'aide sociale est important. Corriger ce déséquilibre constituera un travail de longue haleine qui passera par une formation efficace des jeunes et un changement de mentalité des chefs d'entreprises.

La politique communale n'est bien évidemment pas faite que de grands projets. Nous devons plus que jamais continuer à oeuvrer à la qualité du cadre de vie, à la sécurité des habitants (principalement par le biais de la prévention), à une société à visage humain, à un environnement sain, à une vie culturelle riche,...

Je suis convaincu que le groupe d'échevins et de conseillers motivés qui ont reçu votre confiance ne vous décevront pas. Personnellement, je ferai tout, au cours des six prochaines années, pour amener Jette à se développer plus que jamais en une commune où il fait bon vivre.

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

En direct du Conseil communal

Le conseil communal qui a eu lieu le mercredi 22 novembre marquait la fin d'une ère. C'est ce jour-là, en effet, que les conseillers communaux issus des élections de 2000 se réunissaient pour la dernière fois de la législature. Comme à l'accoutumée, des questions de la gestion quotidienne de la vie de la commune y étaient débattues. En voici une sélection.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAL.

La loi communale est désormais une matière régionale. En juillet dernier, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale a notamment pris la décision d'introduire le droit d'interpellation par les habitants d'une commune. Dans la foulée de ce changement, les conseillers communaux jettois ont modifié le règlement d'ordre intérieur du conseil communal afin de mettre le droit d'interpellation existant à Jette en concordance avec la réglementation régionale.

Dorénavant, un groupe de minimum 20 personnes âgées de 16 ans au moins et domiciliées à Jette peut introduire auprès du conseil communal une demande d'interpellation à l'attention du collège des bourgmestre et échevins. Cette demande sera alors mise à l'ordre du jour du conseil. Le bourgmestre ou l'échevin ayant ce point dans ses attributions répondra à l'interpellation, pour peu que celle-ci soit relative à un sujet d'intérêt communal, rédigée en français ou néerlandais et soit parvenue à La Maison communale au moins cinq jours francs avant l'assemblée. Il ne pourra pas y avoir plus de 3 interpellations publiques par séance.

SÉCURISATION DES ABORDS DES LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE FLORAIR 1.

La Région, par le biais des travaux subsidiés, soutient une politique d'aide aux communes pour leur permettre la réalisation d'investissements d'intérêt public, notamment des investissements en matière d'espace public (voiries, espaces verts, équipements...), de bâtiments (construction, rénovation...) et d'assainissement (réseaux d'égouttage). C'est dans ce cadre qu'un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyait en mai 2006 des subventions aux communes pour mettre en place des travaux de sécurisation des logements sociaux.

Dans ce contexte, l'administration communale de Jette a déjà effectué, en collaboration avec le Foyer jettois, divers aménagements destinés à améliorer la sécurité des logements sociaux à Jette. Cette fois, les investissements porteront sur la sécurisation des accès à l'immeuble Florair 1 (avenue Guillaume De Greef). Ces travaux porteront notamment sur le placement de châssis de porte en acier, la sécurisation des entrées par badge électronique (accès à la cave compris) et la rénovation des halls d'entrée.

Le 22 novembre 2006, les conseillers ont approuvé le projet de convention entre la commune et la société coopérative Le Foyer jettois et, par conséquent, la réalisation des travaux dont le coût est estimé à 45.860 EUR.

ROND-POINT BOULE ET BILL À JETTE.

Le carrefour situé à l'angle des avenues du Heymbosch et Van Engeland a désormais une dénomination officielle. Les conseillers ont en effet confirmé une décision prise en mai dernier et réaffirmé leur accord sur le nom "rond-point Boule et Bill". Ce nom était déjà communément usité, la présence de la statue des deux célèbres héros de bande-dessinée ayant eu pour effet d'anticiper la décision du conseil communal. Les élus communaux ont décidé de passer outre l'avis défavorable, mais non contraignant, rendu par la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (alors que son équivalent néerlandophone Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie s'était montré favorable). En donnant officiellement au croisement des avenues du Heymbosch et Van Engeland le nom de rond-point Boule et Bill, la commune de Jette rend un hommage posthume à Roba, un grand artiste jettois, créateur des deux petits personnages mondialement connus, décédé le 14 juin de cette année.

30 ans passés au service de Jette

L'émotion était vive le 22 novembre dernier, lors de l'ultime conseil communal de la législature. Deux conseillers, parmi les élus sortants, ont fait leurs adieux. Lucien Vermeiren et Marcel Vermout prennent leur retraite. Ces deux hommes ont été des figures emblématiques de la vie politique jettoise, à tel point que le moment de leur souhaiter bon vent a révélé l'ampleur et la profondeur des liens que crée la confrontation des idées au sein d'une assemblée d'élus qui, pour la plupart, s'estiment, en-dehors des clivages politiques.

Lucien Vermeiren s'en va après avoir assuré 5 mandats communaux dont 4 en tant qu'échevin. Initiateur, concepteur et gestionnaire de projets qui ont transformé la commune de Jette (création du Centre culturel de Jette, entre autres), il assumait ces dernières années les fonctions d'Officier de l'Etat civil, échevin des Cultes, des Seniors francophones et de la Communauté française.

Tout comme Lucien Vermeiren, Marcel Vermout a tiré sa révérence après trente années de présence au conseil communal, à la différence près qu'il a, lui, connu les bancs



INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.423.12.11

Horaire des services communaux

(sauf juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFI-CO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19 h)

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02.422.46.11
- Service social: 02.422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Attention!

A l'occasion de Noël et de la réception communale de Nouvel An, l'administration communale sera fermée le mardi 26 décembre toute la journée et le mercredi 10 janvier, à partir de 11h45.

de l'opposition. Avec ses 81 ans, Marcel Vermout était l'ainé des élus locaux. Ce titre échoit maintenant à Louis Vandenheede.

Nous souhaitons à Lucien Vermeiren et à Marcel Vermout une excellente retraite.

Neuf autres hommes et femmes ont également pris congé, définitivement ou à titre temporaire, de leurs fonctions de conseillers communaux. Mostafa Amary, Martha Buyschaert, Olivier Degreef, Meryem Demir, Catherine Halkin, Michel Luzolo, Michèle Naples, Eline Paulet et Clémentine Vandervinne ne siègent plus au conseil communal de Jette. Ils ont suivi leur volonté personnelle ou la voix des urnes.

Maintenir Jette sur la bonne voie

Dans notre dossier "Jette, 2007-2012", nous vous présentons les mandataires qui, pendant les six prochaines années, devront mener notre commune sur la bonne voie. Leur installation, ainsi que l'élection des échevins, a eu lieu le 2 décembre dernier.

Quelles sont les tâches du conseil communal et du collège? Quel échevin a quelle attribution? Quels projets veut-on réaliser au cours de cette législature? Vous aurez la réponse à chacune de ces questions dans notre dossier.

La commune: qui fait quoi?

La commune est une importante composante de la démocratie belge. Elle représente le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Les mandataires, (bourgmestre, échevins et conseillers communaux), et leurs projets ont donc un impact direct sur le cadre de vie des Jettois. Ils représentent les habitants et servent d'intermédiaires entre la population et l'administration communale.

La gestion des 589 communes belges est structurée de la même manière. Elles sont dirigées par un conseil communal, un collège des bourgmestre et échevins et un bourgmestre. Ces mandataires sont chargés de l'organisation des services de l'administration communale tels que l'état civil, la démographie, l'enseignement, la gestion du patrimoine, l'espace public, le logement, les affaires sociales, la culture, le commerce, les

sports, la tutelle sur le CPAS,... Vous aurez remarqué que bon nombre de ces sujets vous intéressent directement. Qui peut endosser quelle fonction? Vous trouverez l'explication théorique ci-dessous. Quant aux aspects pratiques, ils sont développés dans les pages qui suivent.

Le conseil communal

Nous avons publié, dans le Jette Info du mois passé, les noms des élus qui formeront le nouveau conseil communal. Cette assemblée est l'organe de délibération qui représente le pouvoir législatif. Dans les limites de ses compétences, le conseil communal prend des décisions relatives à l'administration communale et à la vie dans la commune. Il va de soi que ces sujets sont très divers. Ils peuvent aller de l'achat de nouveau matériel pour un service communal à l'approbation d'un contrat de prévention avec la Région.

Le nombre de conseillers communaux dépend du nombre d'habitants dans une commune. A Jette, où le nombre d'habitants a fortement augmenté ces dernières années, il y a 35 conseillers, échevins et bourgmestre compris, au lieu de 33 lors de la législature précédente. Les décisions prises par le conseil sont adoptées à la majorité des voix (50% + 1 voix). La majorité au sein du conseil communal jettois (LBJ + PS + ECOLO + FDF-RJ) occupe 25 sièges. L'opposition (MR-VLD + Vlaams Belang + SP.A-Spirit) dispose de 10 sièges.

Le conseil communal se réunit près d'une fois par mois. Ses séances sont publiques. Les séances sont publiques pour autant que les sujets ne concernent pas des personnes précises.

Le collège

Le collège des bourgmestre et échevins constitue le pouvoir exécutif de la commune. Il est, d'une part, à la base de la plus grande partie des dossiers et décisions qui sont soumises à l'approbation des conseillers communaux. Et, d'autre part, il exécute les décisions qui ont été validées au conseil communal. Les initiatives au niveau de la gestion communale résident donc entre les mains des échevins et du bourgmestre.

Le nombre des échevins dépend du nombre d'habitants d'une commune. Le collège jettois compte 8 échevins, choisis par les conseillers communaux en leur sein. Le secrétaire communal est, lui aussi, membre du collège. Sa voix n'est, il est vrai, que consultative. Vous trouverez l'entière composition du collège, avec les attributions des échevins, dans les pages qui suivent.

Le collège se réunit chaque semaine

à huis clos. La plupart des décisions, pour autant qu'elles ne concernent pas des personnes précises, sont publiques. Les habitants peuvent y avoir accès. La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 18 décembre, à 20h, dans l'Hôtel du Conseil.

Le bourgmestre

Le bourgmestre est le représentant de la commune face au monde extérieur et la plus haute autorité de la commune. Il est à la tête du collège des bourgmestre et échevins mais siège également dans différents organes communaux et para-communaux (comme, par exemple, le conseil de police). Outre ses fonctions légales, telles que la sécurité et la tutelle sur le CPAS, il prendra également à son compte plusieurs attributions. Hervé Doyen a été nommé en qualité de bourgmestre le 23 novembre 2006. Il a prêté serment le 28 novembre entre les mains du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale Charles Picqué.

35 conseillers communaux pour Jette 2007-2012

Nom (par ordre alphabétique)	Parti politique	Nom (par ordre alphabétique)	Parti politique
AHIDAR Fouad	Sp.A-Spirit	HERMANUS Merry	PS
AMISI YEMBA Joseph	PS	LACROIX Bernard	LBJ
DAEM Werner	PS	LEROY Paul	LBJ
DALLEMAGNE Charles-Henri	MR-VLD	LIEFFERINCKX André	PS
DE BERLANGER-LICHTERT Maria	Vlaams Belang	LOOTENS - STAEL Dominiek	Vlaams Belang
DE KOCK Josiane	MR-VLD	MAES Annemie	ECOLO
DE PAUW Brigitte	LBJ	MENNEKENS Herman	MR-VLD
DEWAELS Pierre	LBJ	MEQOR Amal	LBJ
DICTUS Peter	Vlaams Belang	PATERNOTTE Didier	LBJ
DOYEN Hervé	LBJ	PIROTTIN Jean-Louis	LBJ
DRAOUI Hafida	PS	QUARESMINI Clara	PS
ERRAZI Mohammed	PS	TAHER Mustapha	PS
GALLEZ Christine	ECOLO	VAN DER BORST Elise	LBJ
GATZ Sven	MR-VLD	VANDENHEEDE Louis	LBJ
GOBBE Nathalie	MR-VLD	VAN NUFFEL Bernard	ECOLO
GOSSELIN Benoît	LBJ	VANDERZIPPE Myriam	FDF-RJ
GOJJARD Claude	LBJ	VANDEVIVERE Claire	LBJ
		WERRIE Jean	MR-VLD

Hervé Doyen (LBJ)

Profession:

Enseignant avant de devenir bourgmestre

Expérience politique:

Membre du conseil du CPAS de 1988 à 1994

De 1994 à 1999, échevin du Logement, de l'Espace public et de l'Information

Bourgmestre depuis 1999

Député du Parlement bruxellois depuis 2004

Attributions 2007-2012:

Sécurité, tutelle sur le CPAS, Coordination et affaires générales, Informatique, Communication et accueil, Contrats de quartier.

3 projets que je veux réaliser:

Les défis que je souhaite relever pendant mon prochain mandat sont, point par point, des projets que nous devons réaliser en tant qu'équipe.

- Assurer l'équilibre des finances communales, surtout en augmentant les aides régionales comme, par exemple, Beliris et les contrats de quartier.

- Améliorer l'image de la commune grâce à de grands projets de rénovation. Je pense ici à la rénovation de la place Cardinal Mercier, de l'avenue Woeste et de la place Reine Astrid. Les projets importants bénéficient du soutien de la Région, par le biais de Beliris et des contrats de quartier.

- Optimiser l'offre de transports en commun dans notre commune pour lutter contre les problèmes de mobilité. Cela à travers une collaboration coordonnée aux niveaux communal, régional (STIB) et fédéral (SNCF), en tenant compte de tous les usagers, des cyclistes aux utilisateurs du train, des automobilistes aux usagers du tram,...



Brigitte De Pauw (LBJ)

Jette 2007-2012

Christine Gallez (ECOLO)

Profession:

Députée bruxelloise, assistante sociale de formation.

Expérience politique:

Pendant 15 ans, conseillère du ministre Chabert pour le développement de la politique de bien-être et santé de la Vlaamse Gemeenschaps-commissie

Conseillère communale depuis 1999

Députée au Parlement bruxellois depuis 2004

Attributions 2007-2012:

Enseignement néerlandophone, Personnel et Cultes.



Profession:

Echevine,...

Expérience politique:

Secrétaire politique en 1999-2000

Depuis 2000, échevine de la Gestion du territoire, la Citoyenneté, la Coopération Nord-Sud, l'Information,...

Attributions 2007-2012:

Habitat, Mobilité, Protection du patrimoine, Relations Nord-Sud.

3 projets que je veux réaliser:

- Soutenir des associations néerlandophones, en étroite collaboration avec ces dernières et le GC Essegem.
- Encourager la coopération entre écoles communales et libres, en matière d'accueil extra-scolaire, par exemple.
- Stimuler l'égalité des chances, une politique de la diversité (représentation hommes/femmes, personnes handicapées, personnes d'origine étrangère) au sein de l'administration communale.

3 projets que je veux réaliser:

- Développement durable: mettre en place un agenda 21 local et obtenir un éco-label pour l'administration communale.
- Mobilité: poursuivre le travail sur le Plan communal de Mobilité et établir un plan de déplacement au sein de l'administration communale et des écoles, avec l'intention de promouvoir la mobilité douce et l'intermodalité des transports publics.
- Gestion de l'énergie: établir un programme d'économie d'énergie et de développement d'énergies renouvelables.

Merry Hermanus (PS) Paul Leroy (LBJ)



Profession:

Directeur du Centre d'Entreprises de Molenbeek

Expérience politique:

Pendant 19 ans, conseiller communal et échevin de l'Enseignement public et des Finances

En 1995, député bruxellois

Attributions 2007-2012:

Enseignement francophone, Affaires sociales, Emploi, Patrimoine communal et Equipement

Profession:

Médecin

Expérience politique:

Depuis 1994, conseiller communal et chef de groupe LBJ

De 1999 à 2006, président du Foyer jetteois

Attributions 2007-2012:

Urbanisme, Communauté française, Gestion des infrastructures biculturelles et Santé.



3 projets que je veux réaliser:

- Poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires.
- Lutter activement contre le chômage et créer un Centre d'Entreprises.
- Organiser la coordination entre la politique sociale de la commune et celle du CPAS.

3 projets que je veux réaliser:

Je fais mes premiers pas en tant qu'échevin. Il est donc encore trop tôt pour annoncer de grands projets. Mon but est de faire évoluer les projets existants. La méthode par laquelle on obtient des résultats compte plus à mes yeux que les résultats eux-mêmes. Faire preuve de respect envers mes collaborateurs et être à l'écoute des besoins de mes électeurs et des Jetteois constituent des priorités pour moi. De cette manière, nous pourrions, en outre, parvenir à une plus grande interaction avec la jeunesse, le troisième âge,...

Benoît Gosselin (LBJ)

Jette 2007-2012

Jean-Louis Pirottin (LBJ)

Profession:

Professeur de sport au collège Saint-Pierre et à l'école Saint-Michel de Jette.

Expérience politique:

Conseiller communal depuis 1988

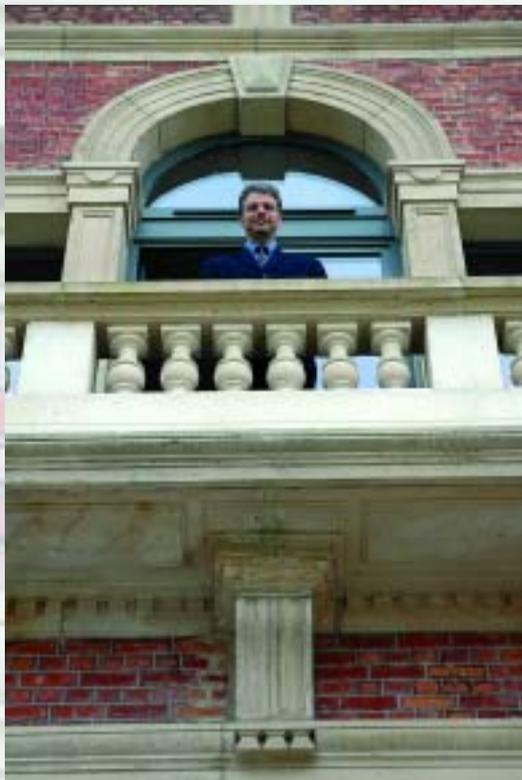
Président de l'asbl Sport à Jette

Depuis 1994, échevin des Sports, de la Petite enfance et de la Prévention, entre autres

Membre effectif du conseil de police de la zone de Bruxelles-Ouest

Attributions 2007-2012:

Sports, Jeunesse francophone et Prévention.



Profession:

Ingénieur-Directeur...

Expérience politique:

Depuis 1988, conseiller communal

De 1993 à 2000, président du Foyer jettois

En 2000, échevin

De 2002 à 2006, échevin de l'Espace public, de la Mobilité, du Personnel et de la Qualité, entre autres

Attributions 2007-2012:

Espace public, Finances et Qualité.

3 projets que je veux réaliser:

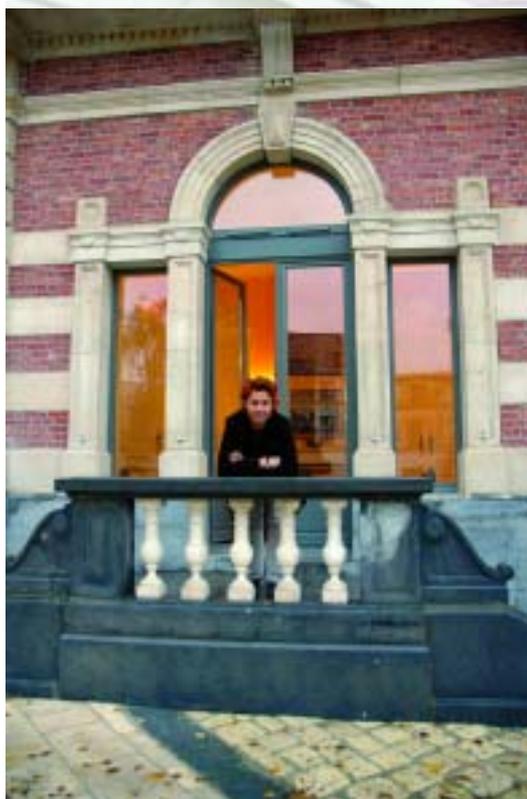
- Accroître la sécurité par de nouvelles initiatives de prévention.
- Promouvoir le sport pour tous grâce à une infrastructure de qualité.
- Elargir l'offre de jobs d'étudiants (animation, sport, prévention, environnement,...).

3 projets que je veux réaliser:

- Continuer la rénovation du réseau de voiries et de l'espace public, avec une attention particulière au développement de la gare de Jette en tant que noeud central de mobilité grâce à la rénovation de la place Cardinal Mercier et de l'avenue Woeste.
- Poursuivre le projet de qualité au sein de l'administration par le biais de la recertification de la charte qualité ISO 9001.
- Garantir un financement correct de la commune de Jette grâce à un réajustement et à une augmentation de l'aide régionale.

Claire Vandevivere (LBJ)

Bernard Lacroix (LBJ)



Profession:

Collaboratrice au Parlement bruxellois

Expérience politique:

Depuis 10 ans, assistante parlementaire (Sénat, Chambre des Représentants, Parlements européen et bruxellois)
Depuis 2000, conseillère communale

Attributions 2007-2012:

Officière de l'Etat civil, Démographie, Environnement et Propreté, Familles et Petite Enfance, Egalité des chances et Intégration.

Environnement et Propreté
Petite Enfance et Familles
Egalité des chances

Profession:

Délégué commercial du Port de Bruxelles

Expérience politique:

De 1978 à 1988, chef de cabinet de Jean-Louis Thys
Depuis 1988, échevin de la Propreté publique, du Commerce, des Animations, de l'Environnement,... et Officier de l'Etat civil.

Attributions 2007-2012:

Vie économique et Animations



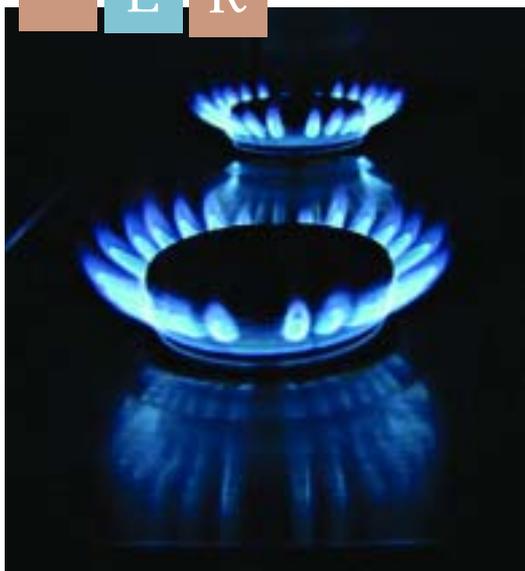
3 projets que je veux réaliser:

- Continuer d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les jeunes enfants, en commençant par la création d'une nouvelle crèche dans le centre de Jette.
- Lancer une campagne de sensibilisation dans les écoles sur les déchets, la propreté, le respect de l'environnement,...
- Inviter toutes les associations concernées à une réflexion sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées, hommes/femmes,... Cela afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et de présenter des actions sociales.

3 projets que je veux réaliser:

- Favoriser l'image de Jette en dehors des frontières communales au travers d'animations et d'activités commerciales.
- Promouvoir les commerces de qualité.
- Attirer de nouveaux commerces de marque.

LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE



Avantages pour le consommateur

L'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz a été décidée par l'Union européenne. Cela signifie qu'en Région de Bruxelles-Capitale la fourniture (c'est-à-dire la vente) de ces énergies est totalement ouverte à la concurrence. Les différents fournisseurs doivent disposer d'une licence accordée par le Gouvernement bruxellois pour être autorisés à vendre du gaz et de l'électricité.

A partir du 1er janvier 2007, vous pouvez donc choisir librement de vous approvisionner en électricité ou en gaz auprès de tout fournisseur, à condition que ce dernier dispose d'une licence. C'est donc la livraison d'énergie qui est libéralisée. Avant cela, la livraison de gaz et d'électricité était entre les mains de Sibelga. La libéralisation du marché de l'énergie dissocie les spécialités et activités liées à la gestion du réseau de distribution de celles liées à la livraison de l'énergie.

La gestion du réseau de distribution reste confiée aux intercommunales ou régies existantes, qui ont une position de monopole. (Sibelga pour les 19 communes bruxelloises). L'intercommunale reste responsable de l'exploitation, de l'entretien et du développement du réseau qui lui a été confié. Par contre, elle ne peut plus exercer des activités de production ou de fourniture d'énergie. A l'inverse, la fourniture d'énergie est ouverte aux fournisseurs disposant d'une licence adéquate. Cette licence peut être retirée si le fournisseur ne respecte pas certaines conditions définies dans la législation.

La décision d'ouvrir les marchés de l'électricité et du gaz poursuit plusieurs objectifs. Par le biais du jeu de la concurrence, le consommateur obtient la garantie d'un prix juste, l'environnement est protégé par la promotion des énergies renouvelables et d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie, toutes les familles sont assurées d'être alimentées en énergie,...

Dès le 1er janvier 2007, vous, habitant de la Région de Bruxelles-Capitale, pourrez choisir votre fournisseur de gaz et d'électricité. Afin de vous aider à passer ce cap, nous vous proposons un dossier consacré à cette nouvelle possibilité. Ce qui change exactement, quels avantages les clients pourront-ils y trouver, que prendre en compte dans le choix entre les différents fournisseurs, quels droits ont les consommateurs, quels fournisseurs sont possibles, ... ? Vous trouverez une réponse à ces questions, et à d'autres, dans notre dossier. Nous y abordons également la difficile problématique des économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Choisir un fournisseur

Choisir est une bonne chose! Mais comment s'accommoder au mieux de cette liberté? Si vous avez décidé de choisir votre fournisseur et de faire jouer la concurrence, l'essentiel est de bien comparer les offres avant de signer un contrat. Différents critères peuvent influencer votre choix:

- Le prix: prix fixe ou variable en fonction du prix des énergies sur le marché.
- La durée du contrat.
- Les services à la clientèle: temps d'attente au téléphone, conseils pour économiser l'énergie, etc.
- D'autres éléments dont vous profiterez bientôt, comme la possibilité d'acheter de l'énergie verte, etc.

A l'occasion de la libéralisation du marché de l'énergie, la Région a mis au point un outil informatique qui vous permet de comparer les prix. Vous trouverez ce programme sur le site internet régional www.brugel.be/simulation/.

Sachez que le gaz et l'électricité sont deux énergies distinctes et bénéficient chacune d'un raccordement à un



compteur différent. Vous pouvez donc choisir un fournisseur pour le gaz et un autre pour l'électricité ou un seul pour les deux. Vous n'êtes en outre pas obligé(e) de changer de fournisseur. Si vous ne changez pas, vous continuerez à être approvisionné(e) sans interruption par un fournisseur désigné automatiquement, appelé 'fournisseur par défaut', qui est Electrabel Customer Solutions.

En pratique

Quand changer de fournisseur?

Vous pouvez choisir votre fournisseur depuis le 1er novembre 2006. Si vous avez conclu avec lui un contrat avant fin novembre 2006, il débutera à partir du 1er janvier 2007. Si vous signez votre contrat en décembre 2006 ou en janvier 2007, il ne débutera qu'au 1er mars 2007. Si vous signez votre contrat à partir de février 2007, il débutera au minimum un mois après la signature du contrat. Votre fournisseur vous informera de la date exacte du début de la fourniture.

Comment changer de fournisseur?

Pour changer de fournisseur, vous avez besoin de trois informations:

- Votre code EAN envoyé dans un courrier de Sibelga vers la fin octobre 2006. Le code EAN, ce sont 18 chiffres qui désignent un point de fourniture de gaz et/ou d'électricité dans votre habitation. Ce code n'identifie pas un client, mais un compteur. Donc, si vous déménagez, vous ne garderez pas votre code EAN. Vous utiliserez celui du point de fourniture de votre nouvelle habitation.

- Votre consommation annuelle mentionnée sur votre dernière facture annuelle où figure le résumé de vos 3 dernières années de consommation.

- Le tarif qui vous est appliqué: simple, bi-horaire, exclusif nuit ou social.

Quand vous disposez de ces informations:

- Comparez les prix, sur www.brugel.be ou, pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, en téléphonant en semaine entre 8h et 20h au 0800.97.198.

- Contactez ensuite les fournisseurs qui vous conviennent. Transmettez toutes vos informations et demandez-leur de vous faire une offre.

- Quand vous aurez fait votre choix parmi les différentes offres, signez un contrat avec le fournisseur choisi.

- Metrix, une filiale de Sibelga, viendra faire un relevé de votre compteur.

- Votre ancien fournisseur vous enverra une facture de clôture (puisque votre contrat prendra fin).

- Au minimum un mois après la signature du contrat, votre nouveau fournisseur prendra le relais pour votre approvisionnement et sa facturation.

Fournisseurs d'électricité:

E.ON Belgium

02.43.33.33 - www.eon-benelux.com

E.ON Sales & Trading

+4989.12.54.33.52 - www.eon-sales-and-trading.com

EDF Belgium

070.35.21.21 - www.edfbelgium.be

Electrabel

078.78.20.20 - www.electrabel.be/contact

Electrabel Customer Solutions

078.35.33.33 - www.electrabel.be/contact

Eneco Energie International

015.40.41.40 - www.eneco.be

Essent Belgium

0800.32.032 - www.essent.be

Lampiris - 0800.40.123

www.lampiris.be

Nuon Belgium - 0800.92.902

www.nuon.be

SPE (Luminus) - 078.15.02.07

www.luminus.be

Trianel Energie - 03.206.19.69

www.trianel.com

Fournisseurs de gaz:

Distrigaz - 02.557.30.57

www.distrigas.be

Electrabel Customer Solutions

078.35.33.33 - www.electrabel.be/contact

Essent Belgium - 0800.32.032

www.essent.be

Gaz de France

02.287.19.70 - www.gazdefrance.be

Lampiris - 0800.40.123

www.lampiris.be

Nuon Belgium - 0800.92.902

www.nuon.be

SPE (Luminus) 078.15.02.07

<http://www.luminus.be>

Plus de renseignements? www.brugel.be

Faites du bien au climat et à votre porte-monnaie

D'ici 2012, nous devons réduire fortement les rejets de gaz à effets de serre pour pouvoir atteindre les normes fixées lors de la conférence de Kyoto. Au cours de cette conférence sur le climat qui eut lieu en 1997, des mesures furent proposées pour rétablir la qualité de notre environnement. La Belgique, pays industrialisé, doit elle aussi réaliser de sérieux efforts pour s'y conformer. L'industrie et l'agriculture ont accompli d'importantes démarches pour limiter les rejets de CO₂, contrairement au transport. Les familles peuvent également largement contribuer à atteindre la norme de Kyoto. Chacun de nous peut donc, en appliquant des mesures simples, participer à un meilleur climat. Nous y gagnons, en plus, quelques économies sur notre facture d'énergie. Bon pour l'environnement,... et notre porte-monnaie.



Quelques astuces simples mais efficaces:

- Chauffer à 13-15 degrés la nuit
- Couper le chauffage dans les pièces vides

- Bien fermer les portes
- Chauffer d'1 degré de moins pendant la journée
- Ne pas utiliser de chauffage d'appoint électrique
- Diminuer le thermostat une bonne demi-heure avant de se coucher
- Placer des collants anti courants d'air le long des portes d'extérieur et des fenêtres
- Installer une vanne thermostatique sur chaque radiateur
- Prendre des douches (avec un pommeau économique) à la place de bains
- Timer sur le boiler électrique de la cuisine
- Ôter régulièrement le givre du congélateur
- Utiliser des lampes économiques
- Ne pas laisser d'appareil en stand-by
- Ne pas utiliser de séchoir
- Lessiver à la température la plus basse possible
- Ne pas prendre la voiture pour de courtes distances
- Prendre le train ou le bus pour de longues distances
- Pratiquer le carpool
- Rouler à 100 km/h sur l'autoroute
- Rouler sans air conditionné
- Rouler avec les fenêtres fermées

Ces quelques trucs permettent d'éviter le rejet de pas mal de CO₂ et d'économiser des centaines d'euros. Un petit effort qui peut faire un monde de différence.



Primes énergie 2006

A l'achat de certains appareils qui consomment moins d'énergie, vous avez droit à une prime de la Région de Bruxelles-Capitale. Un appareil qui consomme moins entraîne en effet moins de pollution dans l'air. Si vous polluez moins, c'est bon pour votre santé et celle de vos enfants. Profitez donc des primes et déductions fiscales.

Quelles primes?

Pour les appareils électroménagers peu énergivores:

- frigo (y compris combiné avec congélateur) A+: 75 EUR
- frigo (y compris combiné avec congélateur) A++: 150 EUR
- congélateur A+: 75 EUR
- congélateur A++: 150 EUR
- lave-linge AAA: 75 EUR

Pour le chauffage peu énergivore:

- chaudière au gaz HR+ à basse température: 150 EUR
- chaudière au gaz à condensation HR TOP: 400 EUR

- chauffe-eau instantané au gaz: 200 EUR
- régulation thermique: 50 % de la facture (jusqu'à 500 EUR)

Pour l'isolation de l'habitation:

- isolation du toit: 8 EUR / m² (jusqu'à 50% de la facture)

Pour l'énergie solaire:

- chauffe-eau solaire 35% coûts d'installation (jusqu'à 992 EUR) + 758 EUR (jusqu'à 8 m²) + 75 EUR/m² (jusqu'à 9.625 EUR).
- système photovoltaïque de production d'électricité: 50% de la facture (jusqu'à 1.750 EUR)
- Pour ces appareils et installations,

vous pouvez bénéficier, en plus de la prime, d'une déduction fiscale.

Sous quelles conditions?

- Vous êtes propriétaire ou locataire d'un bien situé dans la Région de Bruxelles-Capitale.

- L'appareil est installé ou les travaux sont effectués dans une habitation située en Région de Bruxelles-Capitale.

- L'appareil ou l'installation répond aux critères techniques (que vous trouverez sur le site internet de Bruxelles Environnement-IBGE).

Comment recevoir la prime?

Les primes sont remboursées (il n'y a donc pas de réduction à l'achat de l'appareil ou lors de l'exécution des travaux). La demande doit se faire au moyen des formulaires adéquats, que vous trouverez également sur le site internet de Bruxelles Environnement-IBGE.

Bruxelles Environnement-IBGE

Halles Saint-Géry, place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 17h - tél: 02.775.75.75 - email : info@ibgebim.be - site internet: www.ibgebim.be (cliquez sur "énergie")

Des ménages économes

Vous trouverez, ci-dessous, une série d'astuces qui vous permettront de limiter vos rejets de CO₂ d'une manière simple. Un comportement en faveur de l'environnement qui est en outre avantageux pour votre budget. Il existe de nombreuses manières d'économiser de l'énergie, et des euros par conséquent, dans votre vie quotidienne ainsi que dans votre ménage. Lorsque vous faites la cuisine, la lessive, le repassage,... vous pouvez être peu énergivore.



Astuces pour la cuisine

- Cuisiner au gaz ou avec des plaques à induction requiert le moins d'énergie.
- Si votre cuisinière est électrique, utilisez des casseroles à fond lisse indéformable.
- La cuisson est plus rapide dans une cocotte, vous épargnez de 40 à 70% d'énergie et vos aliments conservent plus de goût et leurs vitamines.
- Cuisinez le plus possible en laissant le couvercle sur la casserole. Sans cela, vous consommez trois fois plus d'énergie.
- Cuisinez en utilisant le moins d'eau possible.
- La taille de la casserole doit correspondre à celle de la plaque.
- Vu que les plaques électriques restent plus longtemps chaudes, éteignez-les un petit peu avant la fin du temps de préparation. Préférez un four à gaz.

- Utilisez le four lorsque vous préparez de grandes quantités de nourriture.
- Éteignez le four quelques minutes avant la fin du temps de cuisson.
- Le four à micro-onde, de par sa vitesse, est près de 50% moins énergivore que le four classique, sauf pour les grosses quantités.

Astuces de réfrigération et de surgélation

- Choisissez un appareil de label A ou, mieux, de label A+ ou A++. Plus la notation est élevée, moindre est la consommation d'énergie.
- Placez le frigo et le congélateur à un endroit frais, loin du four, d'un radiateur ou du rayonnement du soleil.
- Ouvrez ces appareils le moins longtemps possible et n'y placez pas de plats chauds.
- Choisissez un frigo ou un congélateur adapté à vos besoins.

- Dégivrez votre congélateur régulièrement. Une couche de givre de mm provoque une surconsommation de 10%.
- Vous avez un congélateur séparé. Optez alors pour un frigo sans bac de congélation. Ce type d'appareil est plus économique.

Astuces de lavage et de séchage

Une machine bien remplie vaut mieux que deux machines à demi pleine.

- Laver à haute température (60° -90°C) demande plus d'énergie: n'utilisez ces types de programme que lorsque c'est nécessaire.

- A l'achat d'un nouvel appareil, choisissez-en un de label A+ ou A++, plus économique en matière d'énergie.

- Essorez bien votre linge, de préférence à 1000 tours/minute au moins, avant de la mettre dans le séchoir. Vous économisez vite 20 à 50% d'énergie.

- Utilisez les touches d'économie de votre machine à laver.

- Pour sécher votre linge, suspendez-le plutôt que de le placer dans le séchoir.

- Achetez une machine à laver qui essore à de nombreux tours/minute. Le linge passera alors moins de temps dans le séchoir.

- Un sèche-linge à évacuation aérienne est plus économique qu'un sèche-linge à condensation.

- Ne remplissez pas votre séchoir plus qu'indiqué dans le manuel d'utilisation.

- Ajustez le temps de séchage. Utilisez un fer à vapeur pour le repassage, cela est plus rapide, facile et donc économique.

- Éteignez votre appareil lorsque vous vous absentez pour répondre au téléphone, ouvrir la porte,... Cela peut toujours prendre plus de temps que vous ne le pensiez.

LE "DÉFI ENERGIE"

Consommez mieux et payez jusqu'à 300 EUR de moins!

Vous voulez y aller mollo avec votre consommation d'énergie cet hiver? C'est possible. Sans que votre confort n'en pâtisse! Cette année encore, Bruxelles Environnement - IBGE invite les ménages bruxellois à participer au "Défi Énergie". Le but est fort simple: vous aider à réduire votre facture d'énergie. Cela signifie concrètement que vous vous engagez à réaliser quelques actions simples et "économiques".

Comment cela fonctionne-t-il? Quelques outils sont mis à votre disposition: un test pour déterminer le type de consommateur que vous êtes; une méthode de calcul de votre consommation; des conseils personnalisés; des graphiques qui vous indiquent immédiatement l'évolution de votre

consommation sur une période de 6 mois; une assistance téléphonique; des soirées thématiques auxquelles vous pouvez participer si vous le voulez.

Votre avantage: votre portefeuille ne sera pas l'unique bénéficiaire de cette action. Votre santé ainsi que la qualité de l'air et de la vie à Bruxelles s'en porteront également mieux! En 2005, le "Défi Énergie" avait résulté en une économie moyenne de 300 EUR par foyer participant!

Pour plus de renseignements sur le "Défi Énergie" ou pour vous inscrire, vous pouvez surfer sur www.defi-energie.be ou appeler le service Info-Environnement de Bruxelles Environnement - IBGE au 02.775.75.75

L'interdiction de fumer dans les lieux publics s'étend à l'horeca



En Belgique, près de 2500 personnes décèdent chaque année du tabagisme passif. C'est près d'une fois et demie le nombre de morts sur nos routes... Le 1er janvier 2007, il sera interdit de fumer dans tous les lieux publics qui ne dépendent pas de la sphère privée. L'interdiction était déjà en vigueur depuis le 1er janvier de cette année: un arrêté royal mettait un terme au tabagisme sur les lieux de travail. Cette législation excluait toutefois les établissements du secteur horeca (hôtels, restaurants et cafés) qui disposaient d'un moratoire d'un an pour préparer le changement. Le cap de la nouvelle année sonne le

glas de la mesure d'exception. On ne grillera plus de clope dans les restaurants.

Interdiction assortie d'exceptions

Il sera totalement interdit de fumer dans les établissements horeca qui servent principalement de la nourriture. En clair, pas de cigarette dans les snacks, brasseries, pâtisseries, boulangeries et restaurants. Mais, tout comme l'interdiction de fumer sur les lieux de travail était assortie d'exceptions (possible création d'un fumoir, autorisation de fumer dans les lieux fermés des institutions des services sociaux et des prisons, notamment), la cigarette ne sera pas totalement bannie des établissements horeca, pour peu que ceux-ci répondent à des conditions bien précises. Les restaurateurs pourront installer un fumoir totalement fermé où seules des boissons seront

servies et dont la taille ne dépassera pas le quart de l'établissement.

Les bars, cafés et autres débits de boissons pourront, eux, obtenir une dérogation à renouveler tous les ans. L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) se chargera de vérifier si les exploitants se conforment aux dispositions de l'arrêté royal.

La lutte contre le tabagisme passif dans laquelle s'inscrit la restriction de fumer dans les lieux publics n'exclut pas la responsabilisation des clients de l'horeca. En effet, si l'exploitant d'un établissement sera légalement tenu d'indiquer clairement les espaces "fumeurs" et "non fumeurs", un client récalcitrant qui déciderait d'allumer une cigarette en dépit d'une signalisation le prohibant pourra se voir infliger une amende en cas de contrôle.

Nouvelle campagne BOB contre la conduite sous influence

Lors de la précédente campagne de fin d'année, à peine plus de 4% des conducteurs contrôlés étaient positifs et roulaient sous influence de l'alcool. Une diminution de moitié par rapport à il y a quelques années pendant la période des fêtes. Les campagnes de BOB portent donc leurs fruits. Néanmoins, l'alcool au volant figure encore parmi les 3 principales causes d'accidents. Il y a donc lieu de s'attaquer au problème de manière énergique. De nombreux accidents graves auraient pu être évités dans notre pays si les conducteurs s'étaient abstenus de boire. C'est pourquoi une intensive campagne BOB est lancée, cette année encore.

Avec les fêtes en vue, il est essentiel de rappeler aux automobilistes que boire et conduire sont incompatibles. Quand il s'agit de boire sous influence, il ne faut pas se raconter d'histoires. L'alcool a toujours une influence négative sur la conduite et augmente de manière spectaculaire le nombre d'accidents.

Le message de cette année s'inscrit dans la lignée des précédentes campagnes: Il s'agit de désigner un BOB avant tout, quelle que soit la fête à laquelle on se rend. Pas uniquement pour faire la fête en toute sécurité mais aussi pour éviter que les contrôles d'alcoolémie qui seront effectués ne vous vident le compte en banque. Choisissez un BOB et que la fête commence!



La STIB roule la nuit du nouvel An

Pour bien commencer 2007, la STIB vous emmènera aux 4 coins de la capitale la nuit du réveillon de Nouvel An. Pour que votre fête soit totale, 3 lignes de métro et 5 lignes de tram rouleront toute la nuit. De 1h à 6h, ces lignes circuleront gratuitement pendant la nuit du réveillon jusqu'à ce que le service normal reprenne le lendemain.

Plus d'infos bientôt sur le site www.stib.be ou au 0900.10.310.

Info TRAVAUX

AVENUE SECRÉTIN - RUE LÉON THEODOR

Remplacement des voies de tram

Depuis le 10 octobre dernier, la STIB renouvelle les voies de tram avenue Secrétin et rue Léon Theodor, jusqu'à hauteur de la rue St-Vincent de Paul (carrefour non compris) afin d'optimiser la qualité de ses infrastructures.

Dès le 7 décembre, l'avenue Secrétin sera fermée à toute circulation et l'avenue du sacré-Cœur mise en cul-de-sac à hauteur de l'avenue Secrétin. La place Cardinal Mercier reste accessible via la rue Van Bortonne.

La STIB assure que, si les conditions météo le permettent, tout sera terminé pour le 22 décembre. Dans le cas contraire, un revêtement provisoire sera mis et toutes les rues seront ouvertes à la circulation pour la période de fin d'année. Un revêtement définitif sera alors posé dès que le temps le permettra, au plus tôt en janvier 2007.

BD DE SMET DE NAYER

Réaménagement des trottoirs

Depuis le 6 novembre, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale réalise des travaux de réaménagement des trottoirs dans le boulevard de Smet de Naeyer. Ces travaux ne concernent que le côté pair du boulevard, entre la rue des Augustines et la rue Duysburgh.

Vu l'étendue du chantier, les travaux sont divisés en trois phases. La première phase, qui portait sur le réaménagement du trottoir du boulevard compris entre les rues Jules Lahaye et Saint-Norbert est achevée. La phase 2, l'aménagement du tronçon rue Saint-Norbert / rue Duysburgh, sera terminée avant le congé du bâtiment (le 22 décembre). Enfin, les travaux de la phase 3 débuteront peut-être avant les fêtes de fin d'année; cela dépendra des conditions météorologiques. Cette phase concerne la rénovation des trottoirs dans la portion comprise entre la rue des Augustines et la rue Jules Lahaye.

AVENUE NOTRE-DAME DE LOURDES

Renouvellement de l'éclairage public

L'éclairage public de l'avenue Notre-Dame de Lourdes est en cours de renouvellement. Jusqu'au 15 décembre, Sibelga procède au placement de nouveaux points lumineux, tant en façade que sur des poteaux. Aucune déviation n'est prévue pendant les travaux.

RUE JACOBS FONTAINE

Rénovation des trottoirs

Les travaux de rénovation de la rue Jacobs Fontaine ont débuté le 4 décembre. Les trottoirs des deux côtés de cette rue (compris entre le rond-point Pannenhuis et la frontière communale avec Bruxelles-Ville) seront réaménagés.

La durée de ces travaux est estimée à 2 à 3 semaines. Ce chantier devrait, si les conditions météorologiques le permettent, s'achever avant les fêtes de fin d'année.

Il sera interdit de stationner dans cette rue tant que durera ce chantier. Seule la circulation locale y sera autorisée. Il se peut également que l'accès aux garages ne soit pas possible pendant une période limitée. L'entrepreneur se chargera de prévenir, à temps, les riverains concernés.

Box de garage à louer

A l'arrière
du bâtiment communal
situé rue Léopold 1er 300

Garage n° 1

Loyer: 74,14 EUR
(+ 65 EUR de garantie
pour la télécommande)

Priorité aux riverains

Libre le 1er janvier 2007

Intéressé(e)?

Contactez le service du
Patrimoine communal au
02.423.13.98/90

A la découverte des arbres de notre commune...

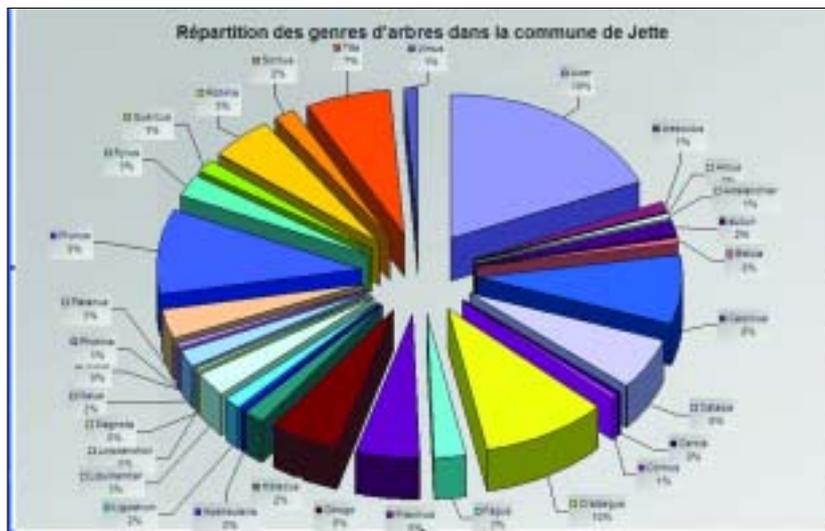
Un outil pour bien gérer les arbres

Nous avons commencé, l'été dernier, une série d'articles sur les arbres d'alignement de notre commune. Au fil des mois, vous avez pu vous rendre compte des efforts mis en place par le service communal des Plantations pour égayer les voiries jettoises et apporter le brin de verdure nécessaire au paysage urbain. Vous avez découvert certaines variétés d'arbres d'alignement utilisées pour orner Jette. Mais savez-vous que chaque arbre planté par la commune est individuellement traçable, recensé dans une base de données originale? Le nouveau cadastre des arbres, élaboré par Pascal Bel du service des Plantations, répertorie quelque 3.855 arbres d'alignement de 30 genres différents sur le territoire jettois. Cet outil informatisé permet notamment des recherches dynamiques par arbre ou par rue dans l'ensemble du parc arboricole de la commune. Cela facilite l'établissement de différentes statistiques (notamment le top 5 qui suit, celui des arbres les plus présents à Jette) et le suivi de l'évolution des plantations.

Avec la présentation du cadastre des arbres, instrument-clé du service des Plantations, nous terminons la série consacrée aux arbres de Jette.

Historique du cadastre des arbres de la commune de Jette

En 1980, le collège des bourgmestres et échevins, soucieux de mieux protéger le patrimoine végétal de la commune, a décidé de confier l'établissement de registres et de plans du cadastre des essences végétales existantes à Jette au service des Plantations. Trois ans plus tard, le premier recensement des arbres de rue (réalisé sur papier selon un système de fiches utilisé par la compagnie du



gaz) est achevé. Celui des parcs est encore actuellement en cours.

Il faut attendre 1990 pour voir l'informatique se mêler du registre des arbres. C'est, en effet, en août de cette année que la première mouture informatique du cadastre voit le jour. Depuis, il n'a pas cessé d'évoluer, passant d'un programme informatique à un autre jusqu'à aboutir à la version actuelle, programmée au sein même des Plantations. Depuis le mois de novembre 2006, le nouveau cadastre des arbres est prêt et exploitable.

Plus qu'un annuaire, un outil de gestion

L'avantage du cadastre tel qu'il a été conçu par l'administration communale est de permettre des mises à jour en fonction des observations sur le terrain; une base de données se doit, après tout, d'être évolutive. Mais au-delà de constituer le registre fiable voulu dans les années '80, le nouveau cadastre a été développé en ne reprenant que des renseignements utiles et réellement utilisés. Pour chaque rue de la commune, on peut trouver les renseignements suivants: noms des arbres présents, localisation, circonférence du tronc, hauteur, nombre de tuteurs, dimension des fosses de plantation, type de couverture de la

fosse, époque de taille, fréquence de taille, méthode de taille et état sanitaire de l'arbre. Il est bien sûr entendu que n'importe quel type de nouveaux renseignements peut y être ajouté.

L'instrument, dynamique et performant, doit, à terme, servir à aider les gestionnaires d'espaces verts (autres communes ou personnes privées) à prendre des décisions. "Si ce n'est qu'un annuaire, explique Sylvie Vande Zande, responsable du service des Plantations, nous sommes vraiment passés à côté de quelque chose." Concrètement, il indiquerait, par exemple, quel type d'arbre

d'un certain gabarit peut être planté en fosse plutôt qu'en berme engazonnée.

En faisant des recoupements avec des situations rencontrées par le passé, à Jette ou dans d'autres communes, le cadastre offrira la possibilité d'éviter des catastrophes qui mènent à l'abattage pur et simple de plantations avec pour conséquence de défigurer des quartiers entiers. En somme, grâce au cadastre, un problème tel que celui des marronniers à Bruxelles (plantés il y a des dizaines d'années mais tous malades et bons pour l'abattage) ne se représenterait plus.

Au-delà des données factuelles

Il y a deux ans, deux étudiants ont complété le cadastre des arbres. Ils ont établi une cartographie des genres d'arbres sur l'entièreté de la commune. Le résultat de leur labeur a donné naissance à une carte de la commune sur laquelle apparaît, par rue, le genre des arbres qui y sont plantés. L'immense avantage de cette carte est de dépasser le cadre des données pragmatiques pour donner une vision globale de la répartition géographique des différents genres d'arbres dans la commune, chose impossible à faire au niveau de la programmation du cadastre.

Top 5 des arbres de Jette

- 19% d'érables (Acer)
- 10% d'aubépines (Crataegus)
- 9% de pruniers-cerisiers (Prunus)
- 8% de charmes (Carpinus)
- 7% de tilleuls (Tilia)

L'enlèvement des encombrants également sur rendez-vous le dimanche



La commune et la Région travaillent ensemble à limiter autant que possible les déchets à Bruxelles. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différentes options sont prévues. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'encombrants, plusieurs possibilités vous sont proposées pour vous en débarrasser.

Déchets verts

COLLECTES RÉGIONALES. En raison de problèmes logistiques au centre de compostage de Forest, la Région a mis un terme à la collecte hebdomadaire des déchets verts plus tôt que prévu. Cette collecte reprendra au printemps, dès le mois d'avril 2007.

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au servi-

ce des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m³.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au

service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour décembre 2006:

Place Cardinal Mercier (police) le 11 décembre, de 17h15 à 18h15.

Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81. Un rendez-vous vous sera fixé du lundi au samedi. Il vous suffit d'être présent(e) à la date et à l'heure pré-

vue. Un enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants est prévu gratuitement tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

DÉCHETTERIES RÉGIONALES. Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement s'en portera mieux.

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Marcel Dekeyser et Christiane Ducobu. Ils ont célébré leurs noces d'or le 4 novembre 2006.

Des abattoirs pour la Fête du Sacrifice

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête du Sacrifice le dimanche 31 décembre 2006 et le lundi 1er janvier 2007. La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi les administrations communales mettent en place, souvent en partenariat avec d'autres communes, des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales de salubrité et de propreté publiques.

Et à Jette?

Comme les trois années précédentes, la commune de Jette collaborera avec Molenbeek-Saint-Jean où un abattoir temporaire sera installé. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 26, 27 et 28 décembre de 8h à 16h auprès de la maison communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 EUR. Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: administration communale de Jette - service de la Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfaqui) ou administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - éco-conseiller: Alain Simon - 02.412.36.86.

Activités pour Seniors

Le dimanche 4 février:

Revue 2007

du Théâtre des Galeries

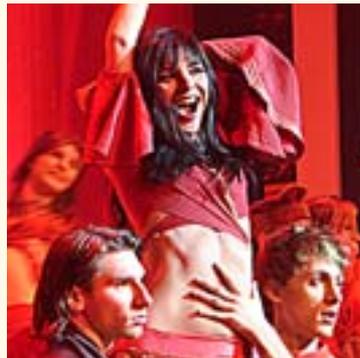
Sous le signe de la bonne humeur et du rêve, la Revue propose un florilège de sketches corrosifs mêlés de parodies et de numéros de music-hall. Pour la première fois sur la scène des Galeries: l'humoriste et imitateur Richard Ruben.

Le ton du spectacle se veut politique. Satirique mais humaine, ludique mais incisive, la Revue est un défiloir pailleté de notre belgitude.

Avec: Richard Ruben, Maria Del Rio, Bernard Lefrancq, Marc De Roy,...

Quand? Rendez-vous le 4 février 2007 à 13h45 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 24 EUR pour le spectacle et le transport en autocar / 21 EUR pour le spectacle sans transport.



Infos et inscriptions : *Service Seniors*

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette
Entresol - bureau 043 (ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66 - Courriel: phellem@jette.irisnet.be

Cours de danses de salon

La danse est la plus naturelle des activités humaines. Ses avantages sont multiples. Elle offre la possibilité de développer l'ensemble des muscles. C'est une activité qui oblige à se tenir droit. C'est un exercice tonique dont on retire un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps que l'on peut pratiquer en couple ou entre amis. Mais, avant tout, la danse facilite les contacts et les rencontres entre les personnes.

Depuis octobre 2006, des cours de valse, tango, cha-cha-cha, salsa et bien d'autres vous sont proposés à Jette.

Tous les mardis après-midi sauf pendant les congés scolaires.

Les cours sont donnés par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Les Messieurs sont les bienvenus ! Des dames recherchent des cavaliers !

Prix: 3,50 EUR/ 3 EUR/ 1 EUR/ 2 EUR en fonction de votre niveau.

Adresse des cours:

Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette (à proximité de l'Abbaye de Dieleghem).

Pas d'inscription préalable requise. Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

**Vous pouvez sortir votre sapin de Noël
le 6 janvier dès 18h
La collecte débutera le 7 janvier à partir de 8h du matin**

**Les sapins
sur le trottoir,
le 6 janvier?**



BRUXELLES
PROPRETÉ

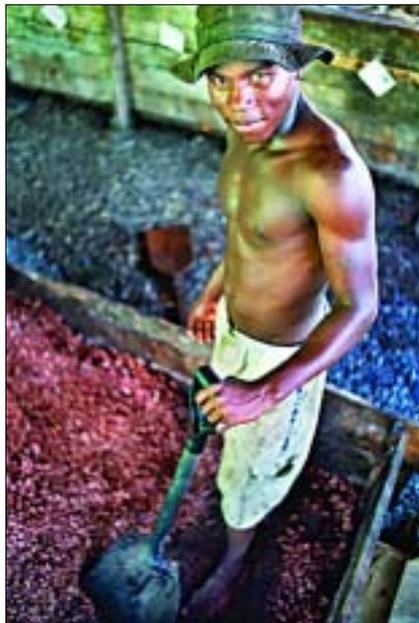
OUI
à la propreté

0600/981 81

www.bruxelles-proprete.be

12, 13 et 14 janvier 2007 Week-end d'action des Iles de Paix

Des milliers de bénévoles battront à nouveau le pavé les 12, 13 et 14 janvier 2007 pour vendre les célèbres gadgets des Iles de Paix. En achetant le mignon petit



porte-clé, vous soutenez des millions de familles de fermiers du Sud, qui peuvent à peine survivre des produits de leurs terres.

Des près de 850 millions de personnes qui souffrent de la faim, la grande majorité est constituée de fermiers. Une étrange constatation. Celles et ceux qui produisent la nourriture ont parfois difficile à survivre. Associées à leurs partenaires Oxfam-Magasins du monde, Max Havelaar et d'autres organisations Nord-Sud, elles demandent aux décideurs de vite travailler à une meilleure politique de l'agriculture et du commerce.

Vous aussi pouvez aider ces fermiers à vivre une vie meilleure. En choisissant des produits issus du commerce équitable. En achetant un gadget à un des mille volontaires des Iles de Paix le week-end des 12, 13 et 14 janvier. Ou en faisant un versement sur le compte 000-0000052-52 des Iles de Paix. Pour tout don de 30 EUR au moins, vous recevrez automatiquement une attestation fiscale pour déduction d'impôts.

Plus d'information: www.ilesdepaix.be.

Des petits déjeuners pour goûter le commerce équitable

Durant le week-end des 18 et 19 novembre, près de 40.000 personnes ont répondu à l'appel des Magasins du Monde-Oxfam qui organisaient leurs traditionnels petits déjeuners Made in Dignity dans plus de 150 lieux à Bruxelles et en Wallonie. Le succès de l'initiative ne cesse de croître.



En 2003, le nombre total de participants avoisinait en effet les 32.000. A Jette, on observe la même tendance. Le dimanche 19 novembre, 522 personnes ont répondu à l'invitation des Magasins du Monde-Oxfam de Jette (contre 300 en 2004 et 455 en 2005).

Au-delà des chiffres, l'engouement des citoyens pour ces petits déjeuners Made in Dignity révèle une prise de conscience au sein du public par rapport à la problématique du commerce équitable. Le double objectif des petits déjeuners est, d'une part, de mettre en évidence la nécessité de payer un juste prix aux producteurs du Sud et, d'autre part, de nous inciter à consommer moins et mieux. A Jette, ces petits déjeuners s'inscrivaient dans le cadre du mois de la solidarité, organisé du 11 novembre au 10 décembre par la plateforme d'associations locales. Les Jettois qui avaient gagné le domaine du Poelbosch pour goûter les produits du commerce équitable ont dès lors pu découvrir deux expositions par Amnesty International et par le CNCD 11.11.11.

Outre le café, le thé, le cacao, les jus de fruit, les confitures, la pâte à tartiner et le chocolat, les convives ont également pu découvrir les autres produits de la gamme Made in Dignity: des objets d'artisanat, des jouets, des vêtements et même des produits cosmétiques. Cette année, une nouveauté figurait au menu des petits déjeuners jettois: un quiz équitable dont le gagnant est reparti avec une belle corbeille de produits issus du commerce équitable.

Magasin du Monde-Oxfam de Jette - rue Léopold 1er 527 - tél. 02/420.74.71

Vivez l'expérience des Chantiers Damien

La Fondation Damien lutte à long terme contre la lèpre et la tuberculose. Elle ne se contente pas de soigner les malades. Elle leur bâtit aussi un futur. Au sens propre, comme au sens figuré. Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en participant à un des chantiers en Inde, au Bangladesh, au Nicaragua ou au Congo. Participer à un chantier, c'est vivre une expérience unique en met-

tant vous-même la main à la pâte... avec les ouvriers locaux. Maçonner, peindre, réparer,... Autant de petits gestes qui vous permettent de contribuer à créer une meilleure infrastructure et à poser les bases d'un système local de soins de santé efficaces. Une aventure captivante, mais surtout très enrichissante. Vous découvrez les coutumes locales. Vous vivez parmi la population locale. Vous lui bâtissez un futur, au sens propre comme au sens figuré. Vous contribuez à un monde plus juste.



Vous pouvez soutenir cette action solidaire. Chaque don de 30 EUR ou plus versé au compte des Chantiers Damien 001-3275198-69 donne droit à une attestation fiscale émise par la Fondation Damien. La Fondation Damien garantit que ces dons seront intégralement consacrés aux projets de chantiers.

Intéressé(e) par un Chantier Damien? La Fondation Damien

organise régulièrement des journées d'information. Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de Guy Reniers - guy.reniers@skynet.be - 02.215.94.73.

Plus d'infos: www.fondationdamien.be

Grande fête pour tous

Les Femmes prévoyantes socialistes et l'asbl "Trait d'union" organisent une après-midi festive destinée à réunir les cultures et les âges. Tout le monde connaît les Femmes prévoyantes socialistes, l'asbl "Trait d'union" est moins connue. Pourtant, cette association, qui existe depuis 3 ans, est très active à Jette. Elle s'est donnée pour axes fondateurs. Aider les élèves de 6 à 12 ans par le biais d'une école de devoirs. Mettre en place un cours de français alpha (selon les préceptes de "Lire et écrire") pour les immigrés ne disposant d'aucun diplôme. Favoriser un modèle de vivre ensemble convivial.

Fête inter-culturelle et inter-générationnelle

le mercredi 20 décembre 2006

de 14h00 à 18h00

à la salle Excelsior (rue de l'Eglise St-Pierre 8-10)

Au programme:

Divers ateliers pour les enfants de 6 à 12 ans (dessin, cuisine, couture, contes, bricolage), spectacle, goûter et une visite surprise!!!

Toutes les personnes sont les bienvenues, quel que soit leur âge. Il s'agit d'une fête intergénérationnelle, alors que les pensionnés et les seniors ne soient pas timides. Il y aura autant de place pour eux que pour les autres.

Et en plus, c'est GRATUIT!

Informations: Julien Casimir: 0472/589 336

ou Monique Busschot: 02/426 72 23

"Ça passe par ma commune"

Clôture du mois de solidarité

Après la sensibilisation du public au scrutin du 8 octobre, la plateforme d'associations locales, réunies sous l'appellation "Ça passe par ma commune" a organisé diverses activités pendant un mois pour poser un regard différent sur l'humain, qu'il soit voisin de palier ou habitant d'un lointain continent. Le mois d'actions, placé sous la bannière "La solidarité... c'est bon!" s'achèvera en beauté le samedi 9 décembre.

Programme de la journée:

16h: Exposition d'Amnesty International "Regard sur le Guatemala". Percussions africaines par Kwa? Doyouplay. Projection d'un court-métrage.

16h30: Bilan du micro-trottoir réalisé par les Projet Interquartier. Concert de rap.

17h30: Débat: "Les artistes, solidaires aussi?"

18h30: Courts-métrages. Exposition "Regard de femmes". Buffet aux saveurs du Sud.

20h: Projection du reportage sur le projet de coopération entre les communes de Jette et Sidi Bibi (Maroc).

20h30: Spectacle tous publics "Le songe de Taniperla".

Don d'organe

Le plus beau cadeau d'adieu

La Boutique Repassage de Jette vous gâte pour les fêtes



Du 15 décembre au 15 janvier
Promotion de fin d'année à la Boutique Repassage de Jette

-10%

Déposez votre linge à la Boutique Repassage et revenez le chercher 2 jours plus tard. Plié avec art et repassé avec savoir. Sans que cela ne coûte une fortune.

Boutique Repassage de Jette
chaussée de Wemmel 249
1090 Jette
Tél: 02.420.11.95

Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h
Mardi: de 8h30 à 18h
Mercredi: de 7h30 à 17h
Jeudi: de 8h30 à 18h
Vendredi: de 8h30 à 12h

La Boutique Repassage est une initiative de l'Agence locale pour l'Emploi de Jette (rue L. Theodor 204 - 1090 Jette - Tél: 02.421.65.00). N'oubliez pas! Vous pouvez profiter des services d'une aide-ménagère (nettoyage, courses, lavage des vitres,...) via le système des titres-services. Contactez l'ALE pour plus d'informations.

Beaucoup de personnes ont besoin d'une transplantation d'organe pour continuer à vivre. Le manque de donneurs provoque chaque année la mort de nombreux malades. Des personnes qui auraient pu avoir la vie sauve si suffisamment de gens s'inscrivaient comme donneurs d'organes.

Le don d'organe est la première étape d'une transplantation. Il constitue un des plus beaux actes de solidarité qui soient car il dépasse la mort. Tout le monde meurt un jour, c'est la seule certitude que nous offre cette vie. Mais qu'y a-t-il de plus beau que de transformer un décès en un signe de solidarité? Mettre sa propre mort au service d'autres, c'est le signe que vous lancez avec le don d'organe.

Le manque d'organes constitue actuellement le principal obstacle aux transplantations. Il n'y a pas assez de donneurs pour répondre à la demande en Belgique. Conséquence: des listes d'attente de plus en plus longues et des patients qui, hélas, meurent. En faisant don de vos organes, vous pouvez offrir un avenir à un enfant malade, sauver la vie d'une mère de 3 enfants, peut-être un jour en aurez-vous besoin,...

Si vous désirez sauver la vie de quelqu'un à votre mort, vous pouvez vous inscrire comme donneur d'organe. Pour ce faire, remplissez le formulaire de consentement de don d'organe et déposez-le au service Démographie de votre administration communale. La commune transmet le formulaire au Registre national. Vous pouvez obtenir ce dossier sur le site www.beldonor.be ou auprès du responsable du service social communal Jacques Mestag - 02.422.31.05 - jmestag@jette.irisnet.be et de son assistante - 02.422.31.06.



... Dans ma grande douleur, c'est pour moi un immense réconfort de savoir que le décès de mon enfant a permis à plusieurs personnes de continuer à vivre et de plus, sans contraintes invalidantes.

Moi, qui ai reçu ce don, je dis MERCI ..., MERCI ..., MERCI ... à cet inconnu qui m'a sauvé la vie.

Un greffé

Membre de la famille d'un donneur

Plus de renseignements sur le don d'organe: www.beldonor.be.

Randonnées à vélo pour malvoyants avec Cyclone A

Depuis 20 ans, l'asbl Cyclone A s'investit pour les personnes souffrant d'un handicap visuel. Les bénévoles de l'association emmènent les malvoyants et les aveugles dans d'agréables balades en tandem à la découverte des beaux chemins de campagne.

L'asbl tire les personnes malvoyantes de leur isolement en organisant des balades en tandem de la mi mars jusqu'au mois de novembre. Une courte balade figure au programme chaque mardi soir et, une fois par mois, un samedi ou un dimanche, est organisée une sortie d'une cinquantaine de kilomètres. Chaque année, une randonnée de 4 jours est même organisée.

La commune de Jette a aidé l'asbl en mettant de nouvelles remises à sa disposition. Vous aussi pouvez aider cette asbl très utile. L'asbl Cyclone A est régulièrement à la recherche de volontaires. Si vous voulez accompagner les balades à vélo et en tandem avec des malvoyants, contactez le président de l'association Cyclone A. Les personnes avec un handicap visuel peuvent évidemment aussi contacter l'asbl Cyclone A.

Plus d'information: Pierre Gerard - Président asbl Cyclone A - 02.215.69.11.



GROUPE DE PAROLE pour parents de jeunes enfants

"Mon enfant ne veut pas dormir dans son lit"

"Il frappe lorsqu'il n'est pas content"

"Il m'est impossible de faire les courses avec lui"

"J'ai peur qu'il ne m'aime plus si je lui refuse quelque chose"

Une fois passée la toute petite enfance, l'éducation des jeunes enfants peut poser des problèmes aux parents.

Si vous vous posez des questions quant à l'attitude à adopter face à certains comportements, il vous est possible de venir vous exprimer lors d'un groupe de parole.

D'autres parents et des professionnels vous y écouteront, que vous soyez ou non accompagné(e) de vos enfants.

Groupe de parole pour parents de jeunes enfants

Un mercredi matin par mois de 9h30 à 11h

Prochaine date: 20 décembre. En 2007: 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 27 juin.

A la consultation ONE (rue Steppé 12)

Plus de renseignements - tél.: 02.427.66.71

Sports et détente pour les vacances de Noël

Du 26 décembre 2006 au 5 janvier 2007

L'hiver frappe à nos portes, le temps est venu pour un petit break bien mérité. Qu'ils soient sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

La Ferme pour enfants

La vie à la ferme et la nature en hiver. Deux stages de 4 jours sont organisés. Le premier stage s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans. Il aura lieu du 26 au 29 décembre. Le second stage s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans et aura lieu du 2 au 5 janvier 2007. Au programme: les futures mamans attendent le printemps, travaux fermiers pour préparer la venue du printemps, randonnée ludique avec le cheval de trait, découverte de la nature endormie, jeux, bricolages, activités culinaires,... Prix: 70 EUR.

La Ferme pour enfants - petite rue Sainte-Anne 172 - tél.: 0476.548.199

Deux ateliers de l'asbl Humania: pour se défendre et se détendre

L'asbl Humania propose deux ateliers qui débiteront au mois de janvier 2007. L'association se propose de vous aider dans votre développement personnel et de vous inculquer les attitudes à adopter en cas de harcèlement moral.

Développement personnel

Se positiver par la sophro-relaxation. Elle aide à optimiser ses ressources, maîtriser le stress, atténuer les frustrations quotidiennes, à diriger sa vie grâce à une prise de conscience accrue sur des questions essentielles: qui suis-je? Quel est le sens de ma vie? Pourquoi la souffrance? Qu'est-ce que le bonheur?

Une série de 5 ateliers, animés par Déa Delbrouck, sophrologue, vous en livre les secrets pour un prix fixé à 50 EUR.

Les samedis matin, dès le 13 janvier.

Harcèlement moral:

"Savoir se défendre"

L'éventualité de rencontrer des harceleurs dans nos relations familiales, privées ou professionnelles est une réelle évidence. Comment vivre avec ces personnes en limitant les dégâts? Comment les repérer et éviter que des relations exécrables s'installent? On s'est longuement focalisé sur la violence physique, alors que la violence psychologique est tout aussi destructrice.

Animée par Paula Peeters, comportementaliste, la série de 4 ateliers a pour but de déceler les harceleurs et d'apprendre à déjouer leurs tactiques afin de se protéger et de s'en débarrasser. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 40 EUR.

Les samedis matin, dès le 20 janvier.

Renseignements: asbl Humania - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - 02.479.92.75.

Le Centre culturel de Jette

Pour les enfants de 6 à 12 ans. Bricolages, fabrication de bougies, dessins, jeux de couleurs, confection de marionnettes,... Les oeuvres réalisées seront exposées et un mini-spectacle sera joué à la fin d'une semaine de stage. Les ateliers se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. La garderie est gratuite le matin dès 8h et en fin de journée jusque 18h (attention: pas de garderie les vendredis 29 décembre et 5 janvier).

Du 26 au 29 décembre et du 2 au 5 janvier 2007. Prix: 85 EUR pour le 1er, 80 EUR pour le 2ème, 75 EUR pour le 3ème enfant d'une même famille.

Centre culturel de Jette - Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - tél.: 02.426.64.39 - foy.cult.jettois@skynet.be

Les Ateliers de Caroline

Pour les enfants de 4 à 7 ans. Bricolage et initiation aux techniques de cirque. Les activités, bilingues, commencent à 9h et s'achèvent à 16h30. Une garderie est prévue dès 7h30 et jusqu'à 18h25, moyennant un supplément de 10 EUR pour la semaine. Les ateliers s'articuleront autour de 2 thèmes. Le première semaine: "Plaisirs d'hiver", la 2ème semaine: "Calendrier surprise". Prix d'une semaine: 70 EUR pour le 1er enfant, 65 EUR pour le 2ème.

Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 - 0476.73.64.83 - ateliersdecaroline@hotmail.com

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt

Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents. Ils travailleront le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,... Du 2 au 5 janvier, un cycle de 4 demi-jours, de 9h30 à 12h. Prix: 62 EUR le cycle.

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt - rue Henri Werrie 41 - tel.: 02.427.17.23

Soyez stages

Pour les 4-12 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans les installations sportives de l'école Aurore (rue Van Rollegem 4): baby-sports, mini-basket, mini-tennis et multisports. Ces stages sont organisés pendant les 2 semaines de vacances. Les prix varient en fonction de l'activité choisie. Un tarif préférentiel est offert aux Jettois.

Soyez stages - 0474.95.07.33 ou 0478.67.62.56 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Aqua & Sport Kids

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans répartis en petits groupes en fonction de leur âge. De 9h à 16h, les enfants s'adonnent à la natation, des jeux moteurs, du mini-tennis... dans des locaux accueillants. Deux semaines de 4 jours de stages sont proposées (pas d'activités le 25 décembre ni le 1er janvier). Prix: 52 EUR par semaine (72 EUR pour la natation).

Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 - tél.: 0476.93.89.02

Sportopolis

pour enfants de 6 à 14 ans. Du sport mais aussi de la danse et du bricolage. Prix: 64 EUR par semaine (61 EUR pour le 2ème enfant d'une même semaine).

Sportopolis - avenue de Laerbeek 125 - 0477.667.313.

Centre de Formation Sportive

Stages sportifs et culturels pour les enfants de 4 à 14 ans. Que l'on veuille faire du sport, se perfectionner en langue ou même faire du cirque, de la bande-dessinée ou devenir un jeune reporter pendant une semaine. Prix: de 60 EUR à 128 EUR par semaine en fonction du stage choisi.

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvai 12 à 1300 Wavre - tél.: 02.420.53.02 - Site internet: www.cfsport.be

Apprendre les langues aux cours du soir

L'enseignement de Promotion sociale propose une vaste gamme de formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée.

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys dispensent des cours de langues le soir aussi bien que le jour. Que vous ayez un examen de néerlandais en perspective, envie de rafraîchir votre anglais ou d'apprendre une autre langue, les Cours J.-L. Thys vous offrent la possibilité d'apprendre et progresser.

En soirée, il est possible de perfectionner son français et apprendre l'anglais, l'espagnol et le néerlandais.

Le jour, celles et ceux qui le désirent pourront se perfectionner en français et néerlandais (aussi niveaux élémentaire et moyen).

Date de la prochaine rentrée: 8 janvier 2007

Inscriptions

- les 18 et 19 décembre 2006 de 9h à 11h et de 18h à 20h

- à partir du 8 janvier 2007, du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 18h à 20h

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegem 101 - tél.: 02.427.07.57.

La Médiathèque mise sur la proximité

Forte de ses nombreuses collections de médias et d'un large réseau de prêt, la Médiathèque a pour but d'offrir à tous l'accès à la culture, diverse et actuelle. Une vraie mine d'or pour tous ceux qui veulent se cultiver ou se délasser!

Parce que tout le monde ne peut pas accéder facilement à la culture et à la diversité, la Médiathèque a créé les discobus. Ces bus sont, en fait, des médiathèques roulantes. Ils sillonnent les routes pour apporter CD, vidéos, DVD, CD-Rom et jeux vidéo dans les zones rurales et les centres urbains de Wallonie et de Bruxelles. Les médiathécaires-chauffeurs se chargent de guider les choix et aident à commander les médias absents de leurs collections.

Pour pouvoir, comme 410.000 autres membres, emprunter des médias dans l'ensemble des réseaux de prêt de la Médiathèque, il suffit de se rendre dans le centre de prêt de son choix (avec une pièce d'identité) et de s'acquitter du prix de l'inscription à vie. Le montant de l'inscription varie de 5 à 15 EUR, en fonction de l'âge.

Un discobus de la médiathèque fait escale à Jette tous les vendredis de 17h30 à 20h sur la place Cardinal Mercier (devant la bibliothèque). Si tu ne vas pas à la Médiathèque,...



LE DISCOBUS DE LA MÉDIATHÈQUE

tous les vendredis de 17h30 à 20h

sur la place Cardinal Mercier 1 (devant la bibliothèque)

Infos: par téléphone au 02.385.08.49, le mardi de 10h à 16h. Par email à discobus3@lamediathèque.be ou en surfant sur le site www.lamediathèque.be

Ensemble pour revivre la véritable tradition de Noël !

Marché de Noël

Place Cardinal Mercier

Vendredi 8 décembre 2006 de 16h à 23h

Samedi 9 décembre 2006 de 15h à 23h

Dimanche 10 décembre 2006 de 12h à 20h

Comme l'an dernier, la place Cardinal Mercier accueillera une quarantaine de chalets en bois, baignés de la douce lumière des guirlandes et des braseros. Vous y trouverez une multitude de cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année. Sans oublier les plaisirs du palais: des dégustations et des spécialités de Noël vous seront proposées. Diverses animations sont également prévues au programme.

Des associations vous attendent devant la gare...

- Davidsfonds (uniquement le vendredi)
- CNCD 11.11.11 (les 3 jours)
- Trait d'Union (les vendredi et samedi)
- Ecole Joie de Vivre (les vendredi et samedi)
- 67 Unité BH (les 3 jours)
- Atelier du Foyer jettois (les 3 jours)
- Angor-Aurore (les vendredi et samedi)
- Speegelmanne (uniquement le vendredi)
- VVKSM - Scouts en Gidsen Vlaanderen (uniquement le vendredi)
- Service communal de la Prévention (les 3 jours)
- Patro l'Aventure (les samedi et dimanche)



Articles de Noël

- articles de décoration
- montages floraux
- porcelaine
- produits Gaumais
- produits Corses
- cagoules
- articles de cadeaux
- miniatures
- bijoux
- ...

Boissons et mets en dégustation

Commission communale de la Personne handicapée

Cette année, la Commission communale de la Personne handicapée ne tiendra pas de stand au marché de Noël. Toutefois, les membres de la commission accompagneront quelques résidents moins valides de la maison de repos du CPAS. Cette visite guidée du marché de Noël se fera le vendredi 8 au soir et le samedi 9 dans le courant de l'après-midi.



Le vendredi à 20h: concert par les académies "G.H. Luytgaerens" et "M. VAN de Moortel" en l'église Saint-Pierre

Pour tout renseignement :
service Vie économique et Animations - 02.423.13.05

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE & MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Vivre à Jette

Un annuaire commercial bien pratique pour les Jettois et les commerçants

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl «Commerce et Marché Annuel Jettois», publie chaque année l'annuaire commercial «Vivre à Jette». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune. Cet annuaire constitue donc un moyen d'information judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux, ... Cette brochure est aussi un canal de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux Jettois.

Dans le courant du mois de janvier, André Electeur – représentant de l'asbl "Commerce et Marché Annuel Jettois" – passera dans les commerces jettois pour proposer l'insertion d'une publicité dans le "Vivre à Jette".

Si vous êtes intéressé(e) par la promotion de votre commerce via ce répertoire, vous pouvez contacter, par téléphone ou par email, le service communal de la Vie économique - Lieva Zels (02.423.13.03 ou lzels@jette.irisnet.be) et Serge Meyen (02.423.13.02 ou smeyen@jette.irisnet.be).

Concours: Achetez jettois

1/12/2006 - 31/12/2006
Participez et gagnez

L'association "Shopping Jette", créée en mars dernier à l'initiative de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, rassemble à l'heure actuelle 120 commerçants jettois. Le but de cette association est de promouvoir les commerces jettois et d'encourager les habitants de la commune à acheter dans leur quartier.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, "Shopping Jette" lance un grand concours "Achetez à Jette et gagnez" durant tout le mois de décembre. Pour participer, il suffit de demander une carte à l'un des commerçants participants; vous les reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée derrière la vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu 10 cachets différents. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir des bons d'achat d'une valeur minimale de 25 EUR, à faire valoir dans les commerces membres de "Shopping Jette".

Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner. Un tirage au sort sera organisé au début du mois de janvier 2007.

Plus de renseignements:
André Electeur, coordinateur
Association de commerçants
"Shopping Jette" -
rue Léopold 1er 483 - 1090 Jette
Tél: 02.426.59.95.

Lumières de fêtes

Comme chaque année, notre commune fera un effort tout particulier pour illuminer les quartiers commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dès la fin du mois de novembre, des milliers de lampes brilleront de tous leurs feux dans les rues de Jette. "Les clients des commerces jettois pourront à nouveau faire leurs achats de fin d'année dans une ambiance chaleureuse", se réjouit l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix. Des arcades lumineuses recouvriront les trottoirs de la place Reine Astrid, de l'avenue de Laeken et d'une partie de l'avenue de Jette. Dans la rue Timmermans, la rue Léopold 1er, une partie de la chaussée de Jette et la rue Léon Theodor des motifs lumineux inviteront à la promenade. La place Cardinal Mercier, la place Werrie et les abords de la galerie Mercure ne seront pas oubliés. Vivement les fêtes!

Concours: Donnez à votre maison un air de fête!

La commune pare les places et les rues commerçantes d'habits de lumière pour les fêtes de fin d'année. Et vous? Si vous donniez à votre maison un air de fête... Il suffirait d'une guirlande lumineuse au balcon, d'une couronne de Noël sur la porte ou de quelques décorations aux fenêtres pour qu'une ambiance féerique envahisse votre quartier.

Pour participer au concours d'illuminations festives, remplissez le talon ci-dessous et renvoyez-le au service Vie économique et Animations.

UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX

TALON DE PARTICIPATION à renvoyer avant le 15 décembre 2006 à l'Administration communale de Jette

Service Vie économique et Animations
Chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

Nom :

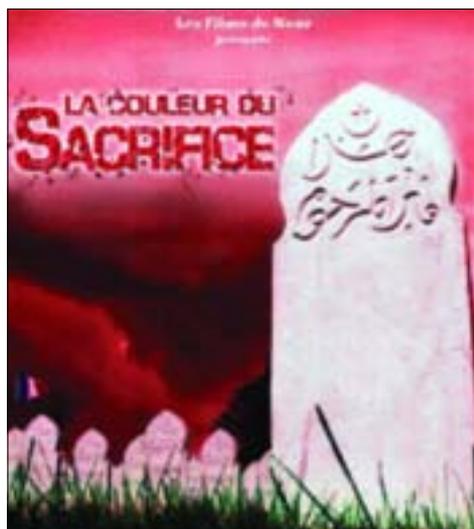
Prénom :

Adresse :

Tél.:

SOUHAITE PARTICIPER A L'OPÉRATION "ILLUMINER JETTE" ORGANISÉE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE JETTE À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2006.

Documentaire "La Couleur du Sacrifice"

Rendre à César
ce qui est à César

"La Couleur du Sacrifice" de Mourad Boucif met en lumière le rôle joué par les anciennes colonies françaises dans le déroulement, et l'issue, de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un pan entier de l'Histoire souvent occulté par les livres: la participation (souvent forcée) de jeunes Marocains, Algériens, Sénégalais et d'autres colonisés africains. Le film donne la parole à ces hommes qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des inconnus vivant sur un continent qu'ils ne connaissaient pas et dont ils ne partageaient pas la culture. Ils ont combattu sous les ordres de leurs camarades d'infortune originaires, eux, de France métropolitaine. Ils étaient en première ligne lors de certaines offensives et ont survécu.

Aujourd'hui, au contact brûlant des bombes s'est substituée la froideur de l'administration française. Le ton était pourtant déjà donné au moment de l'incorporation de ces hommes issus des colonies (menaces, falsification des pièces d'identité pour faire passer des garçons de 13 ans pour des majeurs,...). Ensuite, sur le front où ils étaient placés en 1ère ligne. A la libération par la suite, lorsque le Général De Gaulle décida de les renvoyer chez eux quand il fut clair que l'armée allemande n'avait plus aucune chance. Le sang versé par ces hommes était peut-être rouge mais la libération de l'Europe se devait d'être blanche. A leur démobilisation enfin puisque plus de 40 ans après la fin de la guerre, les vétérans africains, dont certains d'entre eux ont également servi en Indochine, ne touchent que 3 à 33% de la pension octroyée aux Français de souche, à la condition de résider sur le territoire français (donc loin de leurs familles).

Ce qui est frappant dans le film du réalisateur belge d'origine marocaine c'est de voir que le déni de droit commencé il y a plus de 46 ans se poursuit à l'heure actuelle. Le documentaire fait d'ailleurs un parallèle intéressant avec la situation des banlieues en France. La faible estime de soi manifestée par de jeunes Français de 2ème ou 3ème génération résulterait, en partie, du fait que rien ne leur est dit sur le courageux passé de leurs (grands-)parents. Rendons à César ce qui est à César...

"La Couleur du Sacrifice" de Mourad Boucif se joue à Bruxelles au Cinéma Arenberg (Galerie de la Reine 26 à 1000 Bruxelles). Pour les horaires de séances, consultez le site www.arenberg.be

61ème salon Jecta

Voici plus de 60 ans déjà, un cercle d'artistes en arts plastiques voyait le jour à Jette. Depuis, le Cercle d'Art Jecta cultive une longue tradition d'expositions sur le territoire jettois. La prochaine d'entre elles se déroulera à la Demeure abbatiale de Dieleghem du 9 au 17 décembre 2006. Cette exposition regroupera différentes formes d'art, du dessin, de la peinture, de la sculpture.

Ce sera, pour le Cercle d'Art Jecta, l'occasion de rappeler les noms de quelques-uns de ses membres les plus connus. Certains d'entre eux sont restés fidèles au mouvement durant toute leur carrière artistique, d'autres n'y ont fait qu'un bref passage. Citons René Magritte (du temps où il habitait rue Essegem à Jette), Jan Verdoodt (peintre surréaliste bien Jettois qui est aujourd'hui mieux connu aux Etats-Unis qu'à Bruxelles) ou

encore, plus proche de nous, Remy Smits.

Ce sont les coups de coeur qui guident le Cercle d'Art dans le choix de ses membres. Nous vous souhaitons, à vous aussi, beaucoup de coups de coeur lorsque vous visiterez cette exposition.

61ème salon du Cercle d'Art Jecta

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Du 9 au 17 décembre 2006

Ouvert du mardi au samedi de 14 à 18h

Le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vernissage le 8 décembre 2006 de 19h à 21h

Renseignements: Georges Pétré
- tél.: 02.427.73.07



Deuxième Parcours d'artistes à Jette

Appel aux artistes et aux amateurs d'art

Les 24 et 25 mars 2007, aura lieu le deuxième Parcours d'artistes, organisé par le service communal de la Communauté flamande et le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins de Jette. L'année passée, la première édition du Parcours d'artistes avait réuni 55 artistes participants en 33 endroits différents.

Le but de cet événement est, une fois encore, de jalonner un itinéraire d'ateliers d'artistes et de maisons d'amateurs d'art qui ouvrent les portes de leur domicile la

durée d'une exposition temporaire. Afin de mener à bien cette activité, appel est lancé à toute personne active dans le monde des arts ou qui porte simplement les arts dans son coeur. En outre, les jeunes forces créatives (- de 26 ans) peuvent s'inscrire à un concours d'arts plastiques.

On recherche!

- Des artistes désireux d'exposer leurs oeuvres (tous les genres: peinture, sculpture, céramique, photographie,...) dans leur maison ou atelier, les 24 et 25 mars 2007.

Les musiciens sont également les bienvenus.

- Des amateurs d'art qui, dans le cadre du Parcours d'artistes, sont disposés à ouvrir leur habitation pour une exposition temporaire et/ou une représentation musicale, les 24 et 25 mars 2007.

- Des jeunes talents créatifs (- de 26 ans) pour un concours d'arts plastiques. Tu as la fibre artistique et tu veux le montrer à un large public? Les jeunes sculpteurs, peintres, photographes, dessinateurs, designers,... qui participent peuvent gagner un très beau prix. Chaque oeuvre envoyée (maximum 3 par participant) sera exposée lors d'une exposition de groupe pendant la deuxième édition de Parcours d'artistes, les 24 et 25 mars 2007 à Jette. Un jury composé d'artistes jettois sélectionnera une oeuvre, son créateur recevra un prix. Un prix du public sera également décerné.

Intéressé(e)? Envoyez une courte bio accompagnée d'une photo représentative ou d'une description de votre oeuvre au service de la Communauté flamande de la commune de Jette (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette) ou au Gemeenschapscentrum Essegem (rue Léopold 1er 329 à 1090 Jette). Plus de renseignements au 02.423.13.73 ou par mail à cultuur@jette.irisnet.be.



Le Centre culturel présente...

Ciné-club Soukirai

"Good night and good luck"

de George Clooney

En 1953, la télévision était encore une affaire de pionniers, et Edward R. Murrow l'un de ses plus célèbres présentateurs. Son émission captivait l'Amérique en présentant des sujets d'actualités et des interviews sur un ton incroyablement novateur. La vie du pays était alors perturbée par la chasse politique que le sénateur McCarthy menait contre les sympathisants politiques. Jouant sur la peur de l'URSS, l'homme s'acharnait sur tous ceux qui pouvaient, selon lui, avoir un comportement "anti-américain". Révolté par les méthodes de McCarthy, Murrow allait se servir de la télévision pour faire éclater la vérité.



le 20 décembre à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Cycle de conférences

"Cent ans de Jazz"

"L'intellect dans le jazz"

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentariste, et Vicky Down, musicien, emmène les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

le 21 décembre de 14h15 à 17h15

Avec la pianiste Gaby Laurent en invitée

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Armillaire Blues Nights

The Hometown Gamblers

Originaires de Flandre orientale, les Hometown Gamblers pratiquent une musique dont les racines sont bien plantées aux confins de la country music, du western swing, du rythm and blues, du jazz et du rockabilly! Ils rappellent le son des années '50 avec comme influence Johnny Cash, Carl Perkins, Buddy Holly et même Elvis à ses débuts. Particularité: ils jouent sans batterie!

Avec Jurgen Van Poppel, Yves et Guy De Caluwe.



le 22 décembre à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR sur réservation / art.27: 1,25 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

CULTURE

Chanson française

"Parcours de funanbule"

Le spectacle se compose de chansons originales. La musique apporte une authenticité déconcertante aux textes, les habillant tour à tour de touches appuyées ou de nuances irisées.

La création de ce spectacle fut un travail d'équilibriste tant par la jonglerie de mots que par la magie des notes qu'il devait porter. Chansons et textes dits vous baladent sur le fil des paradoxes qui partagent savamment nos expériences de vie entre "ciel et enfer".

Quelques incontournables se faufilent dans cet univers particulier: de Piaf à Brel, en passant par Bécaud, Ferré,...

Avec Chantal Boucsin, Pascal Michaux, Jean Van Lint, Léo Janssens et Dirk Dergent.

Le 15 décembre 2006 à 20h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR sur réservation / art. 27: 1,25 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Traditionnel concert de Noël

Des murs de l'abbaye de Dieleghem s'élèveront des envolées lyriques. Au programme, des extraits d'opéras (Rigoletto, La Bohème, La Traviata, Marta,...), des mélodies de toujours (Mamma, O Sole mio, Granada,...), ainsi que des chants de Noël traditionnels (Douce Nuit, Ave Maria, Paris Angelicus, Minuit Chrétien,...).

Avec Tonino Carlino (ténor), Eva Nyakas (soprano) et Alexandre Papazoglakis au piano.

Les mélomanes pourront rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié, à l'issue du spectacle.

Les Chemins du Bel Canto présentent "Noël en l'abbaye"

le 21 décembre à 20h

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR pour les étudiants et les seniors

Renseignements et réservations: 02.428.71.03 ou lescheminsdubelcanto@chello.be

Voir le Monde

Bruges connu ses heures de gloire dès le XIII^{ème} siècle. Elle était riche et toute puissante. Des comptoirs commerciaux de toutes nationalités s'y établissaient, toutes les monnaies y circulaient, on y parlait toutes les langues. Plus tard, la "Venise du Nord" sombra dans l'oubli pour renaître plus belle que jamais avec son architecture caractéristique et ses oeuvres picturales dues aux célèbres Primitifs flamands.

Si l'art et l'histoire évoquent à chaque pas la douceur d'un passé ressuscité, jamais Bruges ne cesse d'être une ville éclatante, décidée à vivre au rythme du XXI^{ème} siècle. Sans doute est-ce là qu'elle puise un charme inégalé. Ainsi la vieille cité offre son cadre prestigieux à ceux qui font le monde de demain.

Bruges est un passé au service de l'avenir, une fenêtre ouverte sur le futur.

Le 17 décembre à 14h et 16h30 en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR / 7,50 EUR pour les seniors / 5 EUR pour les - de 26 ans

Infos: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95.

"Bruges, fenêtre ouverte"



Noël de Bach à Offenbach

Les concerts "Cavatina" présentent Noël, de Bach à Offenbach. Au programme de cette soirée lyrique: Messie, cantates, oratorios, choeurs, Noël populaires,...

Avec Virginie Geubel, Monia Ayachi et Aurore Rinchon: soprano. Marc Dispas: ténor. Anne-Isabelle Justens: chant et violon. Marc-Antoine Lemaigre: chant et violoncelle. Ekaterina Petrova: pianiste.

Direction artistique: Cécile Bolle, soprano.

Les concerts "Cavatina" présentent Noël... de Bach à Offenbach

le 20 décembre à 19h30

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 7 EUR

Renseignements et réservations: 0496.170.146 ou Lyrique8@hotmail.com

Antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les conférenciers invités lors de ce cycle d'exposés proviennent de l'UCL et de l'ULB. Les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

Au programme ce mois-ci:
21 décembre

Michel Hoebeke, médecin, clinicien spécialiste en ophtalmologie, UCL Mont-Godinne

"Les maladies de l'œil: voyage éclairé entre prévention et traitement chirurgical raisonné"

à 14h30

dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 au-dessus de la bibliothèque communale)

Entrée: 4 EUR par séance

Infos: commune de Jette - service Communauté française - tél.: 02.423.13.53 (Sylvie Allentin).